

SERVICE VICINAL

M. de l'Inventaire 1622. Pour le bureau de m. Sauvaille.
Chemins⁽¹⁾ de grande communication.

DÉPARTEMENT

DE L'OISE

CHEMIN N° 166

ARRONDISSEMENT

de Beauvais.

de La Houssoye à la st^{on} de Trie-Château.

COMMUNE

de Trie-Château.

Gravure de Trie-Château.

SIGNATAIRES :

M.

Agent subdivisionnaire.

PLAN des alignements.

M.

Ingénieur d'arrondissement.

M.

Ingénieur en chef.

Dressé par l'agent subdivisionnaire soussigné,

A _____, le _____ 188

Plan approuvé par arrêté
préfectoral du 21 Octobre 1844.modifications en bleu approuvées
par décision de la Commission
départ^{le} du 14 avril 1890.

Vu et vérifié par l'Ingénieur d'arrondissement,

A Beauvais, le _____ 188

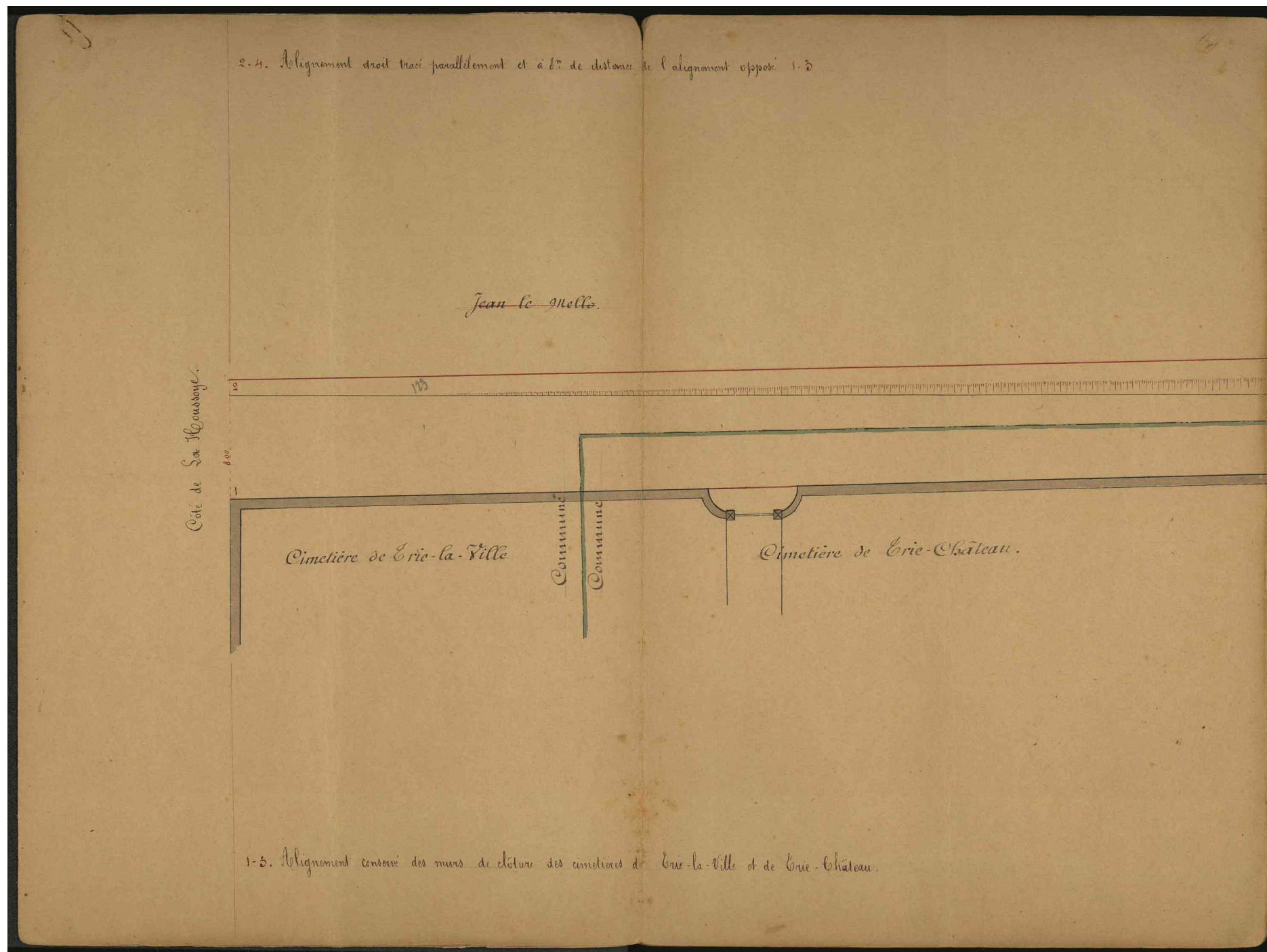
Pour copie conforme mise à jour
le 31 décembre 1893 d'après les
renseignements fournis par m. le
Conducteur Sauvaille.

L. Ingénieur ordinaire.

Présenté par l'Ingénieur en chef,

A Beauvais, le _____ 188

(1) De grande communication.
Vicinaux ordinaires.



4-6. Alignement tracé parallèlement et à 8^m de distance de l'alignement opposé 3-5. Le repère 6 est situé à 1^m en arrière de l'angle rentrant de la propriété Jossot et à 9^m 72 de l'angle vers La H.

Massignon Léon
~~Dumont Ferdinand (les héritiers)~~

A

B

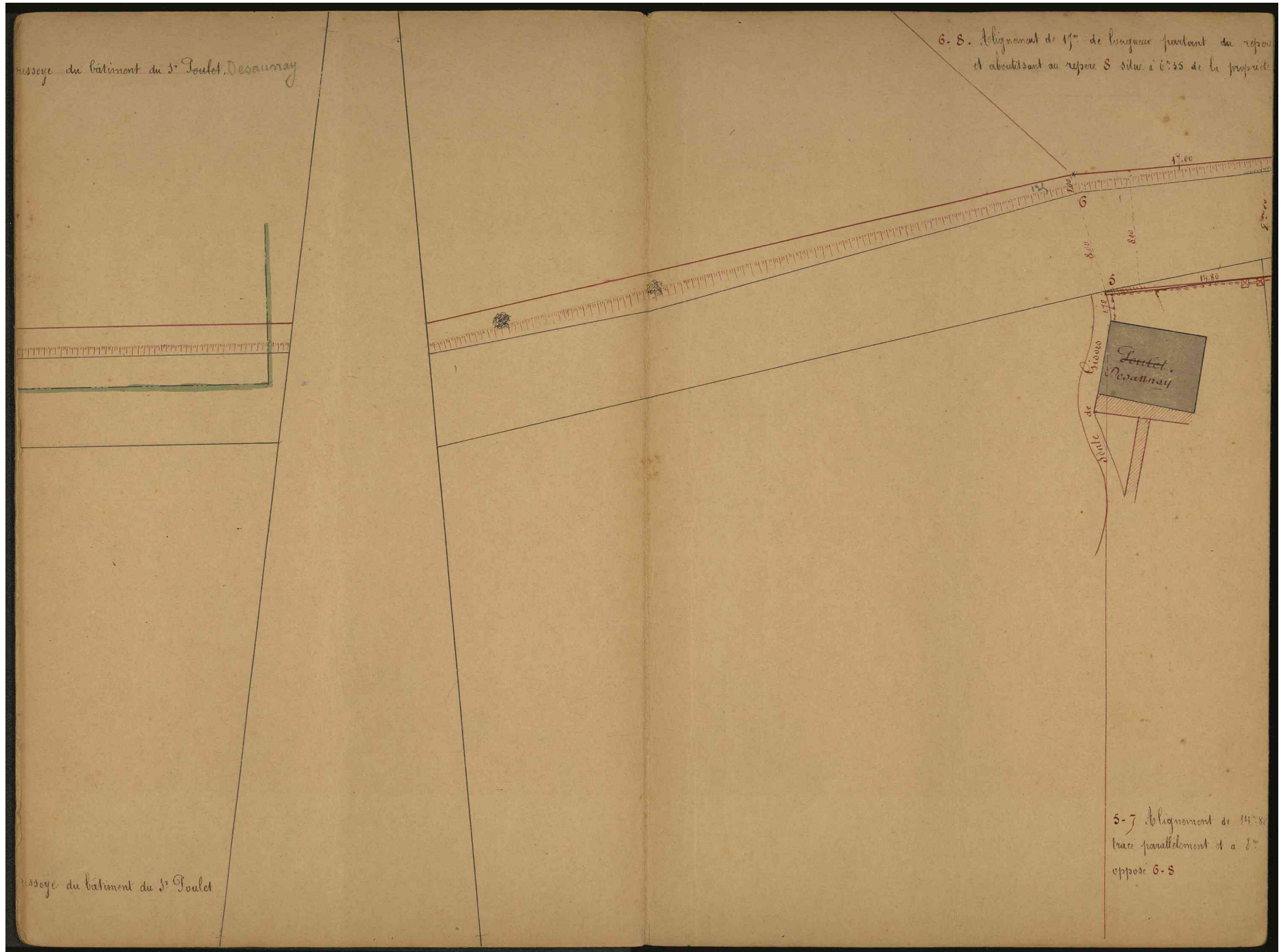
C

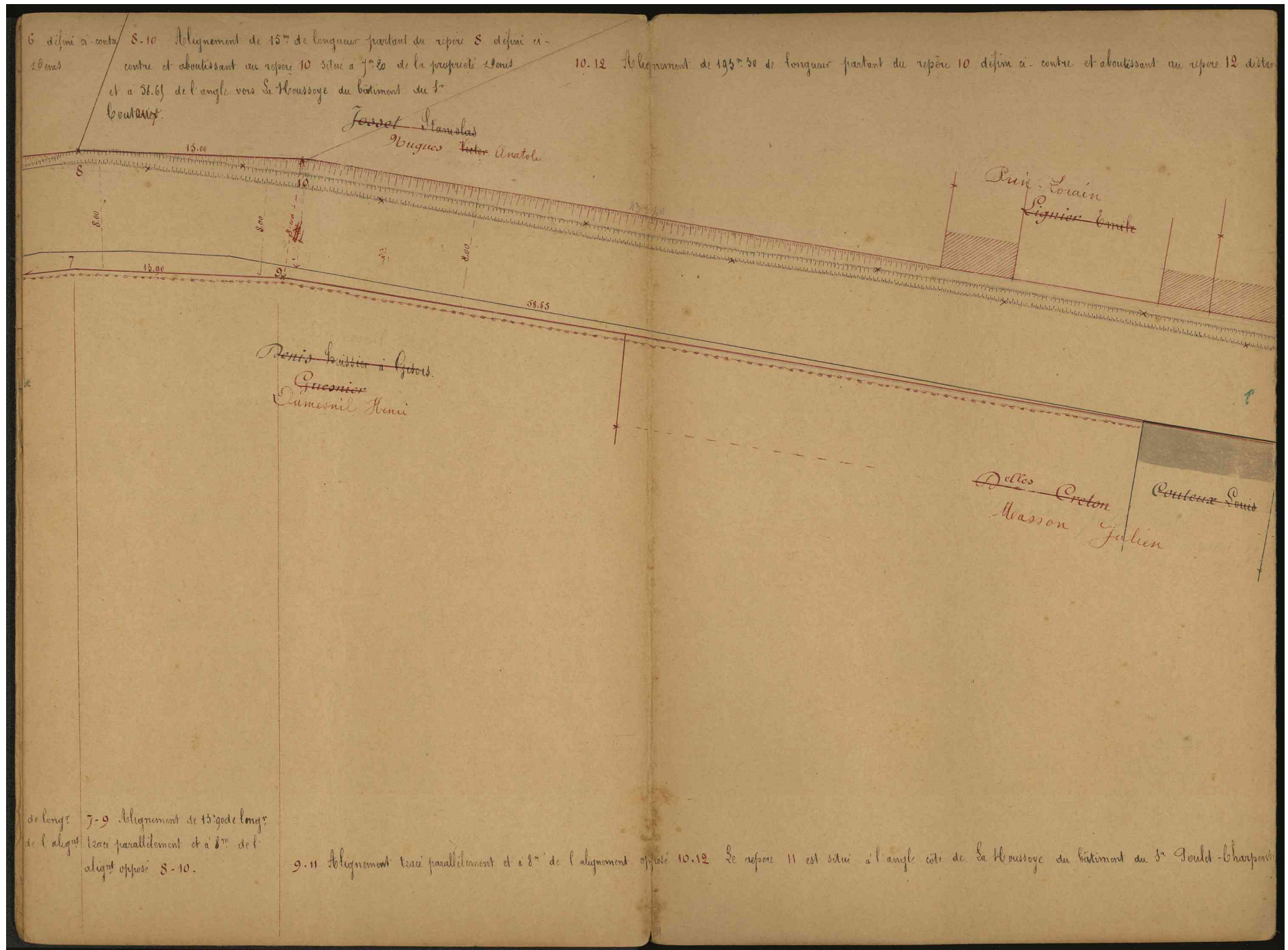
Erie - la Ville.

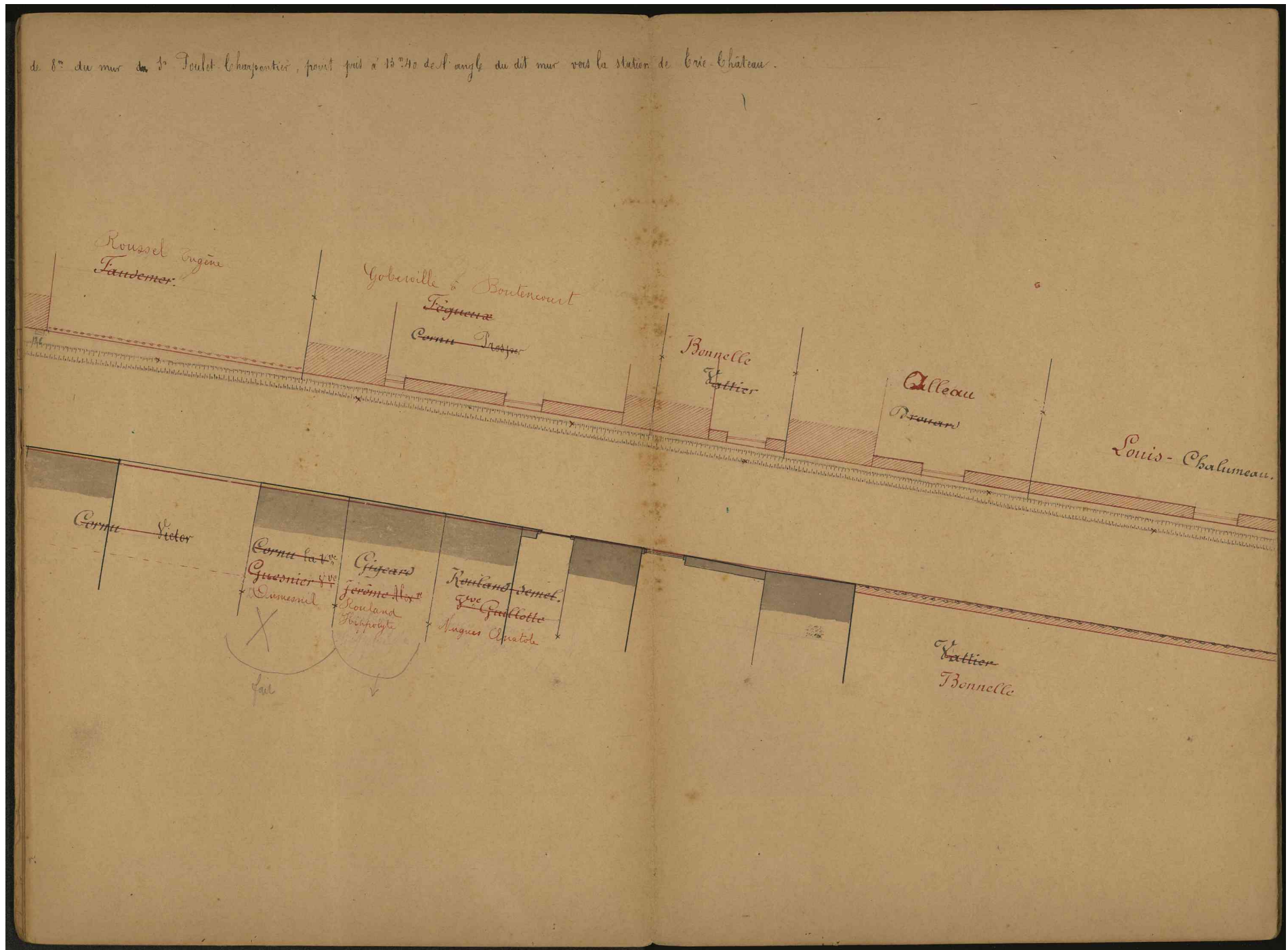
Erie - Château

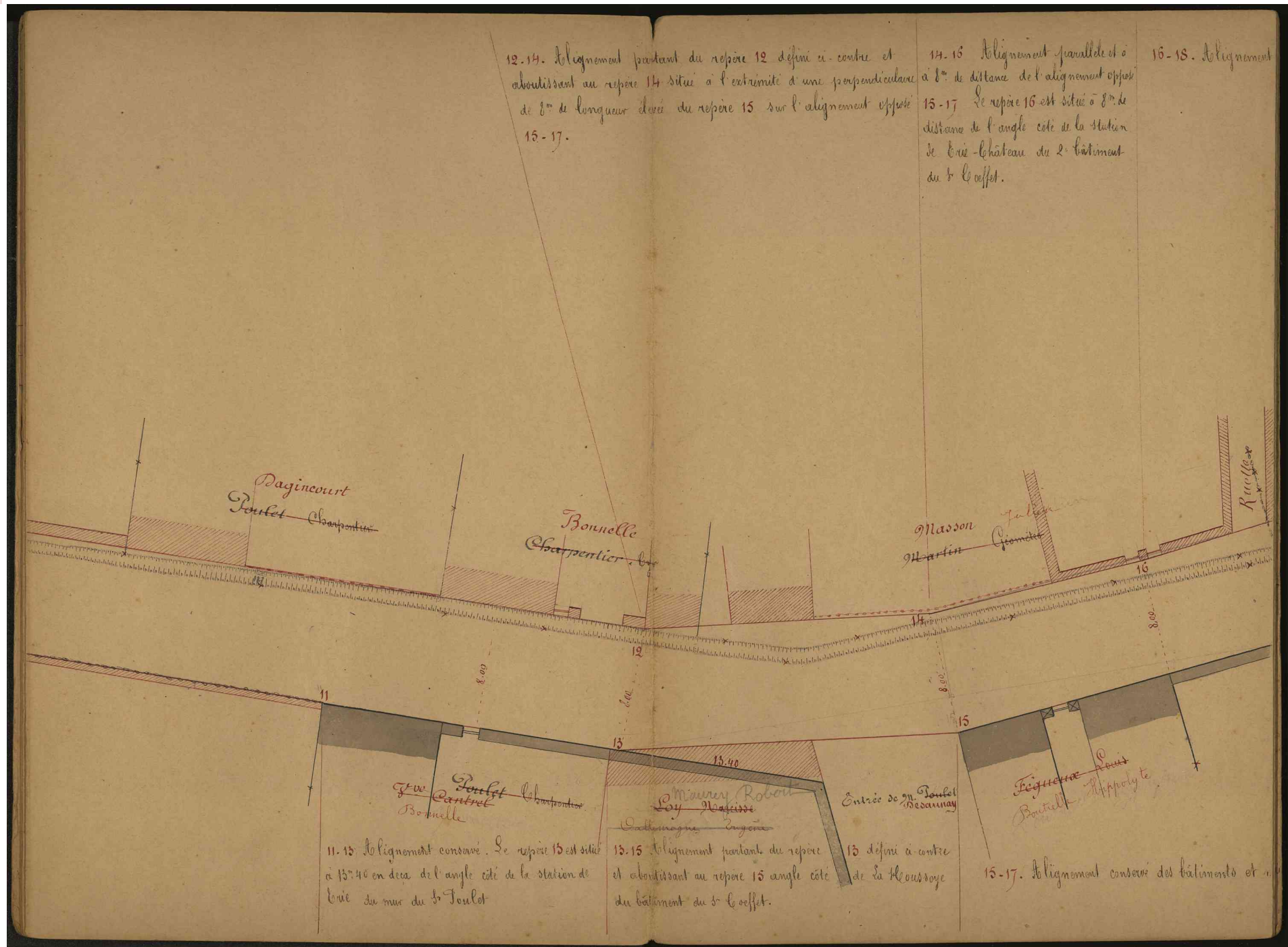
~~La Due~~
~~M^{re} Jubel Turcay~~
 Massignon Léon

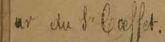
3-5 Alignement partant du repère 3 angle côté de la station de Erie du mur de clôture du cimetière de Erie - Château et aboutissant au repère 5 situé à 1^m 72 de en avant de l'angle vers La H.

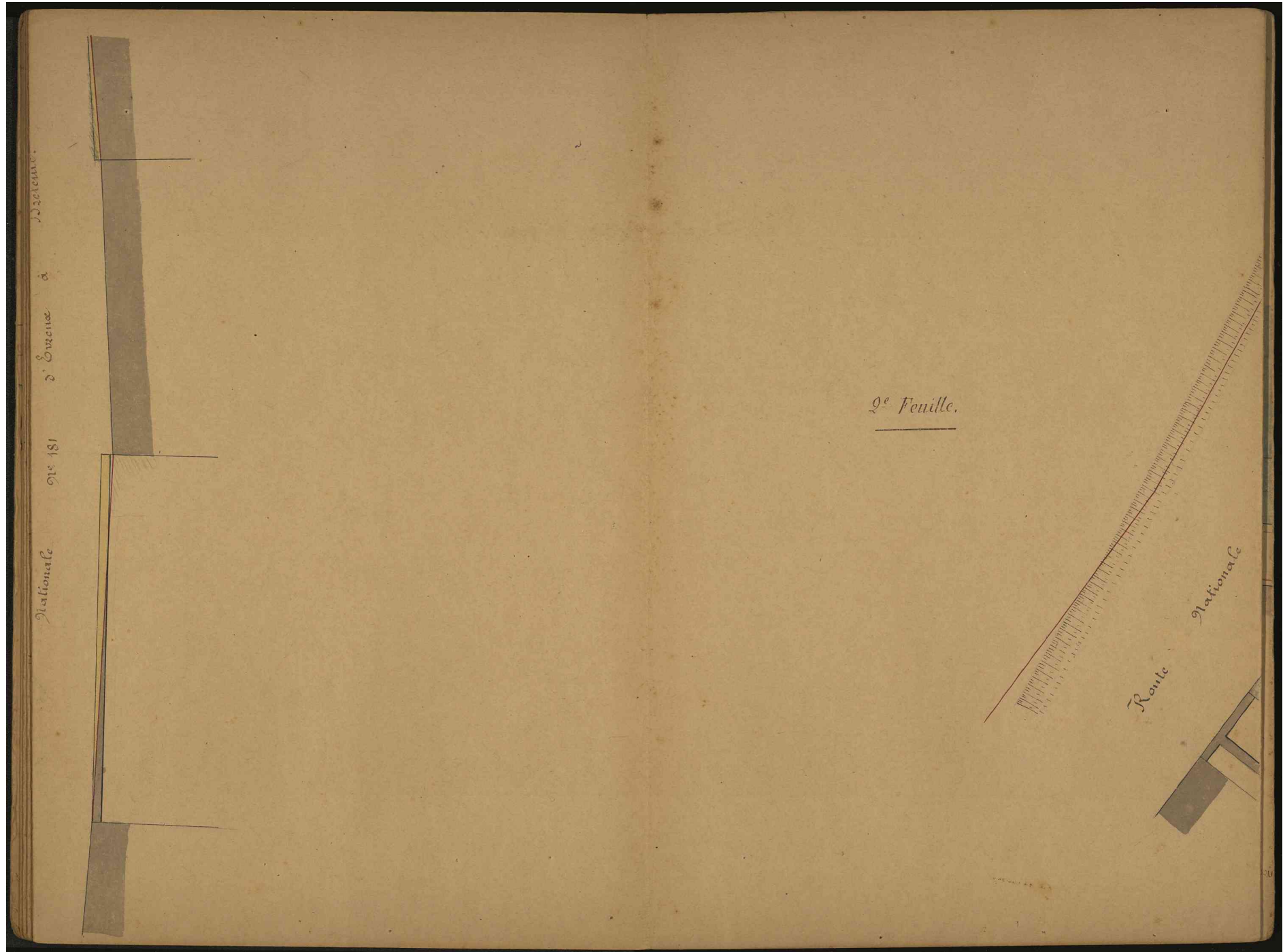


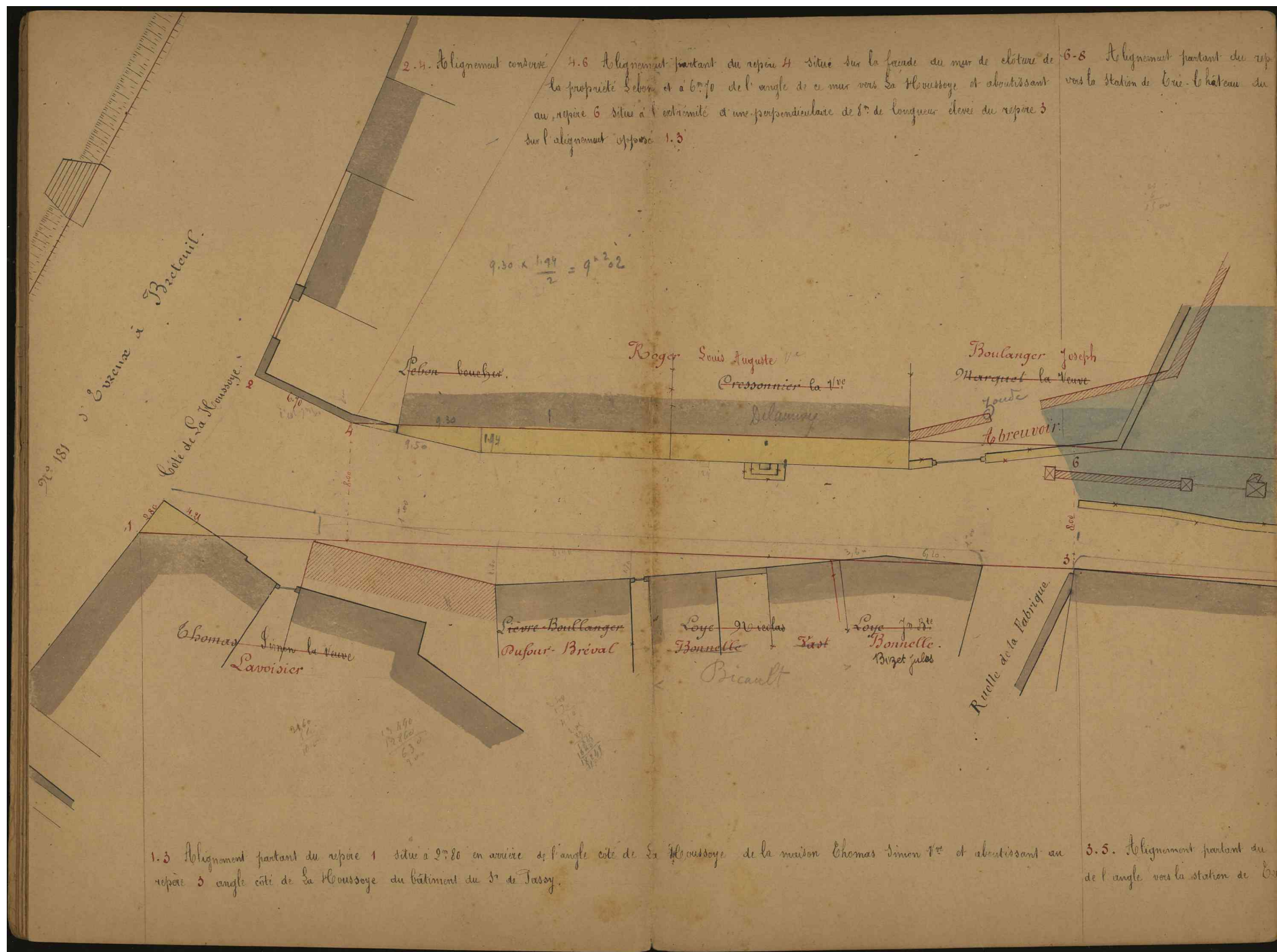


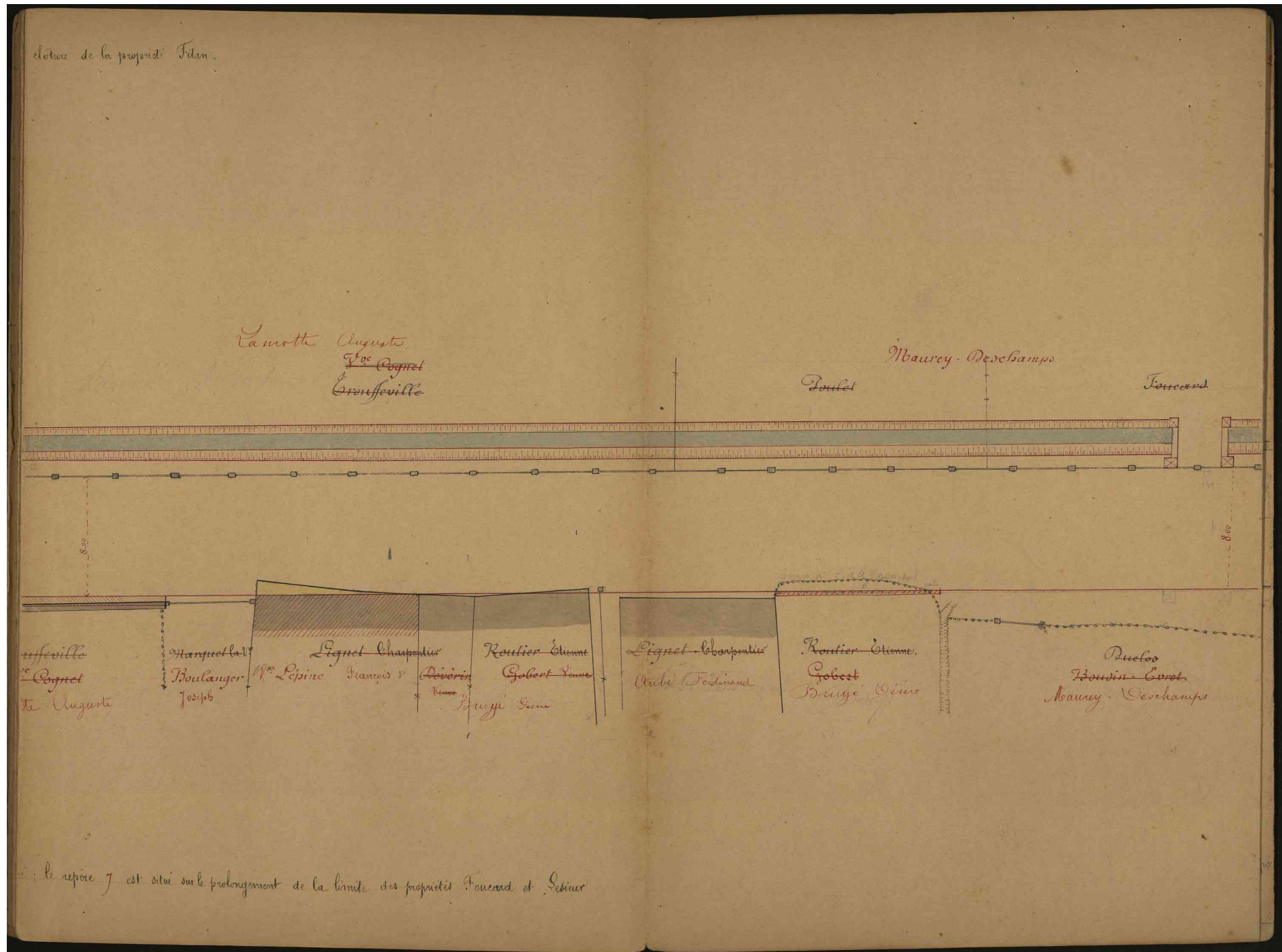


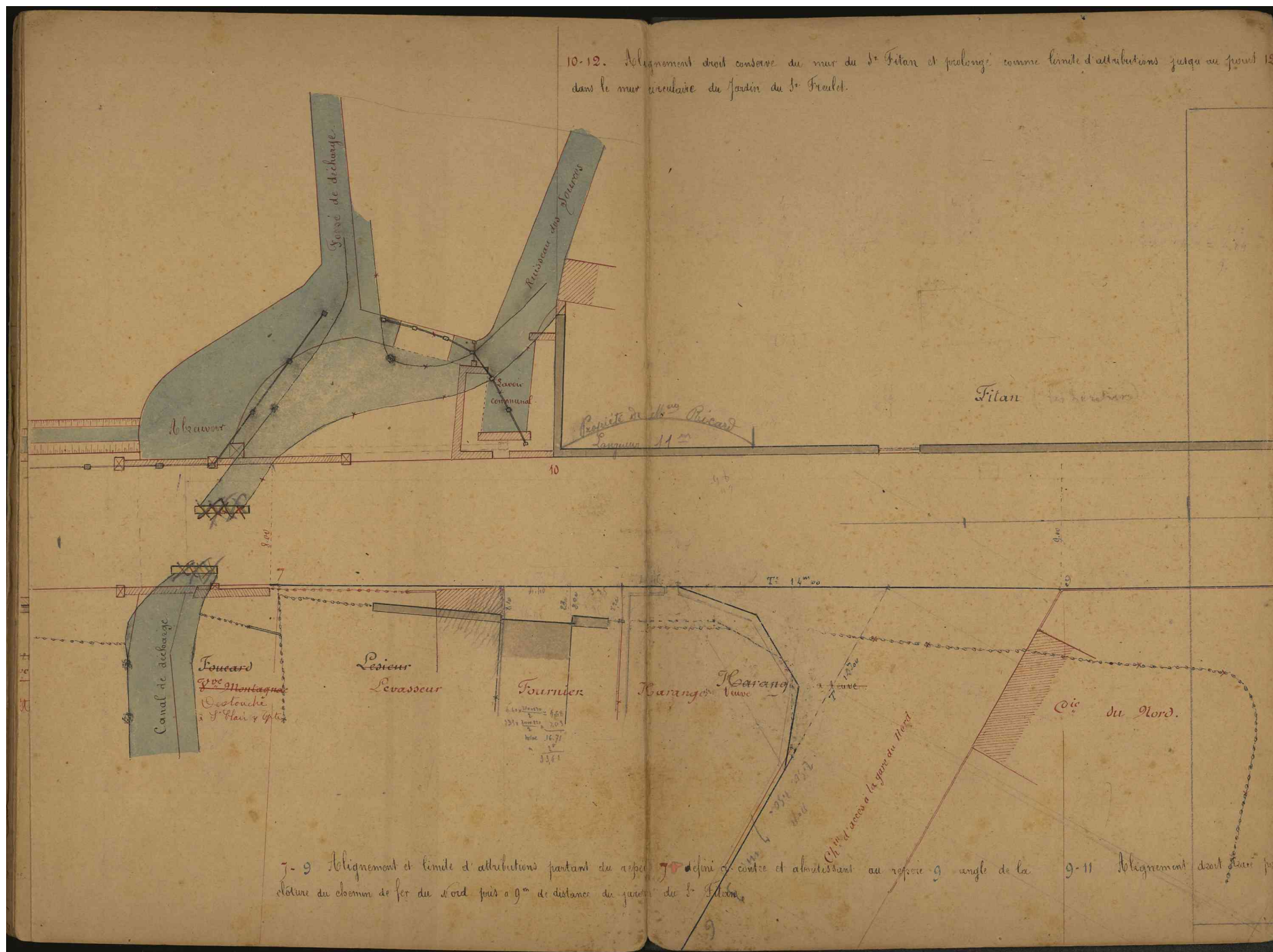


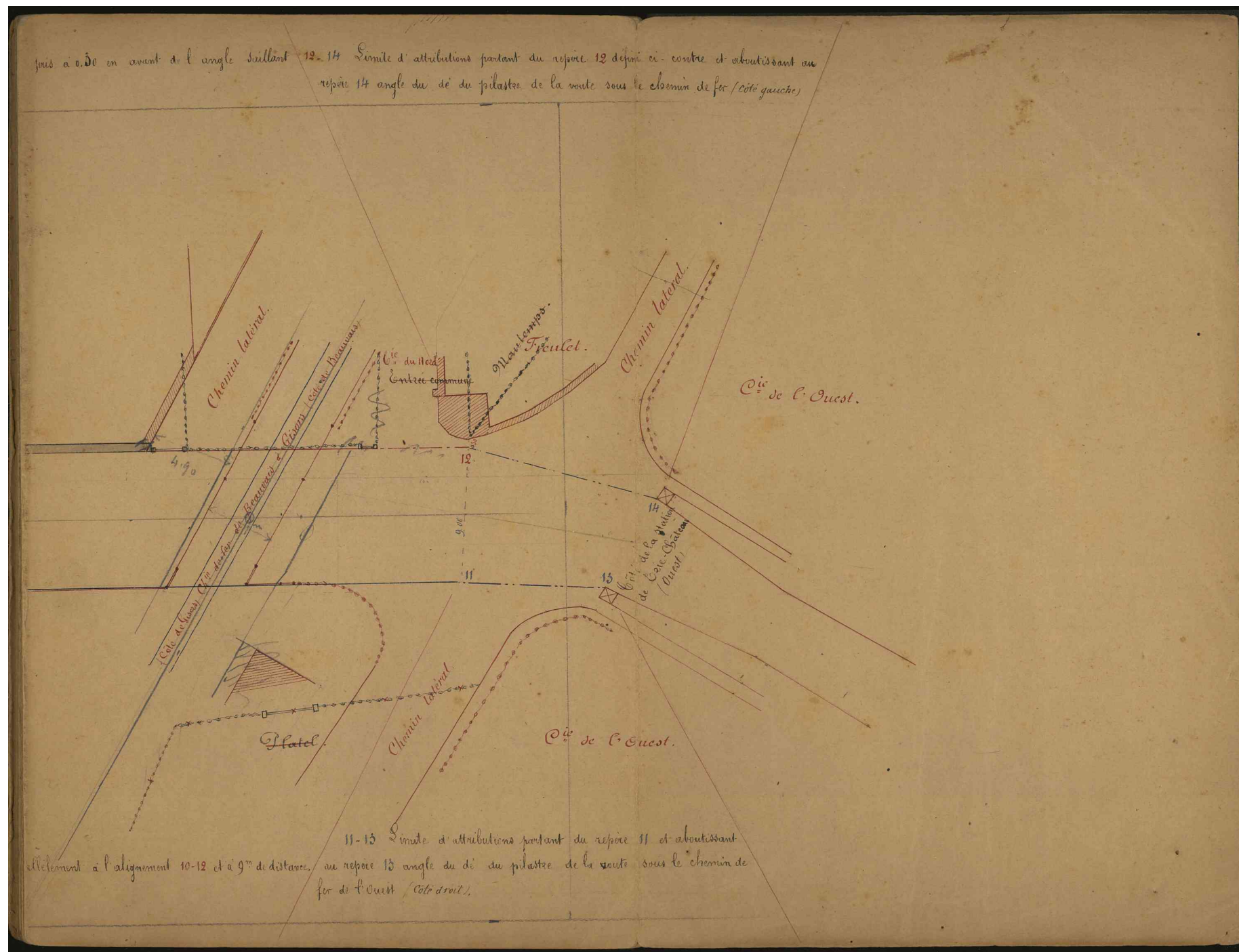












HH 29439



Trie - Château 3/3 1931.

Monsieur le Subdivisionnaire
à St. Paul Oise

Désirant faire un trottoir en -
ciment armé muni d'une bordure.
devant ma propriété située Rue de la Gare n°15
désigné chemin de grande Communication n° 166
voulant me conformer aux prescriptions
de la loi. Je prend la liberté de vous
demander l'autorisation au droit -
d'alignement me donnant possibilité
d'entreprendre les travaux.

Je vous prie d'agréer
Monsieur l'assurance de ma
considération.

Vu pour certification matérielle
de la signature de M. Ricard
apposée ci-contre et aut.
pour avis très favorable
TRIE-CHATEAU, le 3 mars 1931



Le Maire,

A. Rigaut

M. Ricard
15 Rue de la Gare
Trie - Château

C. fait un mandat S. 40

Oise

Ministère
du Commerce de l'Industrie
des Postes et des Télégraphes

Direction
du Personnel, de la Comptabilité
et de l'Enseignement technique.

Inspection
de
l'Enseignement technique.

République Française

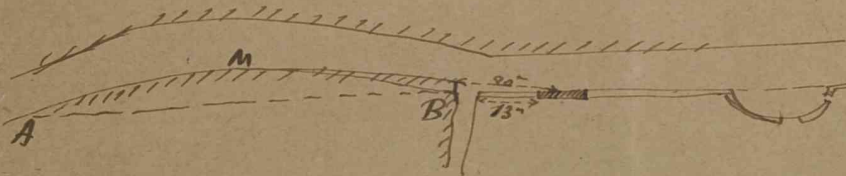
Paris le 2 Novembre 1899

Monsieur,

à la suite de la visite que j'ai eu le plaisir d'avoir faite,
j'ai reporté sur le terrain la longueur de 20^m que vous m'avez donnée
comme étant celle de la déviation de mon mur pour suivre le futur
tracé d'alignement du chemin vicinal d'axe à la borne offi-
cielle, reconnue que la partie, reconstruite au 10^m, et qui sans erreur, n'est qu'à
13^m de l'impasse et parfaite, devrait ultérieurement être refaite
pour se conformer au projet d'alignement que vous avez bien voulu
me communiquer; Dans ces conditions pour éviter cette rétrogradation

ultérieure, je vous prie, s'il en est temps,
de bien vouloir examiner la

possibilité d'aligner
la prairie en AB sur
mon mur et non
celles sur la



courbe AMB, attestée dans le projet, d'être vraie, mais qui
est plus facile à déplacer que mon mur. En ce cas, comme je
renoncerais au droit de présomption, pour ne rien modifier aux
constructions actuelles et espérances qui sont appliqués dessus.
Après Monsieur l'assureur d'une considération distinguée

J. Courtois
30 rue de Logelbach
Paris

Monsieur Samuelli agentvoyer Cantonal à Lury Châtenay (Oise)